

Risk manager

RNCP29301 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	326p, 314r, 313r
Code(s) ROME	M1201, M1205, H1302, C1202, H1502
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	05/08/2020

Certificateur(s)

AMRAE FORMATION · SIRET : 44961909700024

AMRAE formation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Risk Manager propose à la Direction Générale l'analyse et le traitement des risques de l'organisation à partir d'un reporting adapté. Le Risk Manager permet à l'entreprise de prendre des risques maîtrisés, il définit, déploie et anime un dispositif de gestion de risques et propose des solutions de traitement optimisé pour éclairer les dirigeants dans leurs décisions stratégiques.

En fonction de l'organisation, les activités confiées au Risk Manager sont plus ou moins larges; elles représentent tout ou partie du référentiel métier de l'AMRAE. Elles seront centrées sur 6 fonctions :

1. Concevoir la politique générale du management des risques
 - Définir le cadre organisationnel du dispositif de management des risques
 - Élaborer la stratégie de l'organisation du management des risques
2. Planifier le management des risques
 - Définition des missions du dispositif de management des risques
 - Construction de la méthodologie de management des risques
 - Organisation des missions du (ou des) comité (s) des risques
3. Identifier et maîtriser le risque
 - Identification des risques et définition des outils utiles à l'appréciation du risque
 - Evaluation des risques en lien avec la veille stratégique économique et réglementaire des activités de l'organisation
 - Maîtrise des risques « standards » et consolidation des risques majeurs de l'organisation
 - Proposition des mesures de traitement
4. Elaborer la stratégie de financement des risques
 - Stratégie et analyse financière
 - Organisation des relations avec les prestataires (courtiers, assureurs) et Négociation des contrats d'assurance
 - Qualification des événements
 - Estimation d'un préjudice avec les partenaires (courtiers, assureurs, experts)
 - Suivi du sinistre et capitaliser sur ses causes (RM)
5. Gérer la crise et la continuité d'activité
 - Mise en place de l'organisation de crise et des outils de prévention
 - Assistance au pilotage des crises

- Maintenance et amélioration continue du dispositif de gestion de crise
- Définition et coordination de la mise en place des plans de continuité d'activité
- 6. Animer et faire un compte rendu synthétique du dispositif global de gestion des risques
- Maintenance et amélioration continue du dispositif
- Reporting interne
- Communication externe
- Organisation des relations avec l'audit interne

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

1. Concevoir la politique générale du management des risques

- - Définir les missions du dispositif de management des risques pour convaincre les organes de gouvernance de l'organisation de leur valeur ajoutée et les communiquer aux parties prenantes du dispositif de management des risques, après validation par les dirigeants
- - Élaborer la politique de management des risques pour mettre en œuvre la stratégie de l'organisation

2. Planifier le management des risques

- - Définir les profils de l'organisation cible pour obtenir des dirigeants et/ou des organes de gouvernance l'attribution des moyens nécessaires à leur réalisation
- - Construire la méthodologie et le référentiel de management des risques pour asseoir et fiabiliser les dispositifs du risk management
- - Organiser les missions du Comité des risques pour éclairer la direction d'entreprise sur les décisions stratégiques à prendre en matière d'investissement, de limite, de prise de risques et de gestion de crise sur les risques non assurables et assurables.

3. Identifier et maîtriser le risque

- - Identifier les risques et définir les méthodes et outils utiles à l'appréciation du risque
- - Evaluer les risques en tenant compte de la veille stratégique économique et réglementaire
- - Appréhender les risques « standards », mettre jour les outils de synthèse et de consolidation des risques pour les présenter à la Direction Générale
- - Recenser les mesures de traitement des risques contribuant à la mise sous contrôle des risques

4. Elaborer la stratégie de financement des risques

- - Exposer les risques de l'entreprise et les besoins en capitaux au regard de la politique de risque de l'entreprise
- - Organiser les relations avec les prestataires et négocier des contrats d'assurance
- - Vérifier le contenu des garanties des différentes branches d'assurance pour déterminer les solutions de couverture adaptées et les éventuelles responsabilités
- - Quantifier le préjudice en interne et si besoin le faire valider avec l'aide des experts d'assurés pour asseoir le préjudice financier
- - Mobiliser les différents interlocuteurs au sein de l'entreprise pour assurer le suivi du sinistre et capitaliser sur les causes

5. Gérer la crise et la continuité d'activité

- - Construire la politique de continuité d'activité pour permettre d'assurer la pérennité de l'entreprise et une continuité des activités prioritaires
- - Mettre en place l'organisation de crise et des outils de résilience
- - Accompagner le responsable du pilotage de la crise et maintenir une prise de distance émotionnelle
- - Consolider un dispositif de gestion de crise pour améliorer le cas échéant le dispositif existant

6. Animer et faire un compte rendu synthétique du dispositif global de gestion des risques

- - Animer le dispositif pour créer et maintenir une dynamique au sein des différentes instances et dans l'utilisation des méthodes et outils
- - Informer en interne sur l'état du dispositif et les résultats pour permettre aux dirigeants et organes de gouvernance d'être informés sur l'évolution du niveau des risques et points de vigilance
- - Coordonner la construction de la communication externe sur la gestion des risques pour informer les parties prenantes extérieures en lien avec les responsables communication de l'organisation
- - Organiser les relations entre le dispositif de gestion des risques et l'audit interne pour contribuer à la performance de la gouvernance d'entreprise et renforcer le dispositif global de gestion des risques

Blocs de compétences

RNCP29301BC01 — Concevoir la politique générale du management des risques

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Définir les missions du dispositif de management des risques pour convaincre les organes de gouvernance de l'organisation de leur valeur ajoutée et les communiquer aux parties prenantes du dispositif de management des risques, après validation par les dirigeants,
- Élaborer la politique de management des risques pour mettre en œuvre la stratégie de l'organisation.

Modalités :

- Simulation d'entretien : Le Risk Manager présentera sa feuille de route préparée avec la Direction Générale pour déployer un dispositif de Risk Management. Il lui est demandé de présenter les objectifs du dispositif et les moyens nécessaires à leur atteinte et de construire les méthodes, outils et reporting afférents au Risk Management.

- Mémoire : Pour juger de sa compétence à rédiger, à analyser le besoin et le contexte de son organisation, le candidat rédige un mémoire. Ce mémoire est un projet professionnel positionné sur l'un des 2 axes suivants : un déploiement d'un dispositif de gestion des risques dans son organisation en prenant en compte un contexte spécifique,

l'analyse d'un risque déterminé dans le contexte de l'organisation analysée.

En fonction du choix du candidat, le mémoire traite de quelques blocs parmi les blocs numérotés de 1 à 6.

Simulation d'entretien : L'entretien porte sur les grands axes de l'appétence aux risques de l'organisation. Les candidats devront utiliser comme supports les caractéristiques du profil stratégique de leur organisation et du profil de risque associé (appétence et tolérance aux risques).

RNCP29301BC02 — Élaborer la stratégie de financement des risques

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Exposer les risques de l'entreprise et les besoins en capitaux au regard de la politique de risque de l'entreprise,
- Organiser les relations avec les prestataires et négocier des contrats d'assurances,
- Vérifier le contenu des garanties des différentes branches d'assurance pour déterminer les solutions de couverture adaptées et les éventuelles responsabilités,
- Quantifier le préjudice en interne et si besoin, le faire valider avec l'aide des experts d'assurés pour asseoir le préjudice financier,
- Mobiliser les différents interlocuteurs au sein de l'entreprise pour assurer le suivi du sinistre et capitaliser sur les causes.

Modalités :

- Exposé de l'étude de cas : à partir de l'analyse des états financiers, le Risk Manager estime : les fonds propres et les capacités d'autofinancement,

les niveaux acceptables de franchise, de rétention,

les capacités nécessaires à la couverture des risques,

les systèmes alternatifs de financement.

Il démontre la pertinence des choix de financement des risques.

- L'étude de cas présente ce que l'entreprise a mis en œuvre pour sélectionner des prestataires et/ou des intermédiaires d'assurance correspondant le mieux aux besoins de l'entreprise. Le candidat devra faire une analyse critique de la situation. Il s'appuiera sur un tableau de bord qui répartit le programme des couvertures d'assurances. Il fera des propositions adéquates.

- Mémoire : Pour juger de sa compétence à rédiger, à analyser le besoin et le contexte de son organisation, le candidat rédige un mémoire.

Ce mémoire est un projet professionnel positionné sur l'un des 2 axes suivants :

un déploiement d'un dispositif de gestion des risques dans son organisation en prenant en compte un contexte spécifique,

l'analyse d'un risque déterminé dans le contexte de l'organisation analysée.

En fonction du choix du candidat, le mémoire traite de quelques blocs parmi les blocs numérotés de 1 à 6.

- L'étude de cas présente différentes procédures de gestion du sinistre et l'estimation d'un préjudice. Le candidat analyse la façon dont le sinistre exposé dans le cas a été énoncé et traité. Il donne des recommandations de bonnes

pratiques.

RNCP29301BC03 — Identifier et maîtriser le risque

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Identifier les risques et définir les méthodes et outils utiles à l'appréciation du risque,
- Evaluer les risques en tenant compte de la veille stratégique économique et réglementaire,
- Appréhender les risques « standards », mettre à jour les outils de synthèse et de consolidation des risques pour les présenter à la Direction Générale,
- Recenser les mesures de traitement des risques contribuant à la mise sous contrôle des risques.

Modalités :

- Etude de cas à partir d'une situation d'entreprise dont la direction est convaincue de la nécessité de revoir son exposition aux risques compte tenu de l'évolution de la réglementation dans les pays où elle développe son activité. Le Risk Manager propose à la direction et aux instances de définir les méthodes et outils adaptés à la situation de chaque site. Ses choix sont motivés.
- Etude de cas (suite) Le Risk Manager doit proposer une échelle de cotation des risques afin de les évaluer.
- Exposé de l'étude de cas : qui porte sur le panorama des risques identifiés précédemment. A partir de nouveaux événements relevés par exemple dans une revue de presse, les candidats(es) présentent une note relative aux risques majeurs et à leurs conséquences sur l'organisation (cartographie des risques).
- Etude de cas : A partir de la cartographie des risques, le Risk Manager recense les mesures préconisées sur un risque donné.
- Mémoire : Pour juger de sa compétence à rédiger, à analyser le besoin et le contexte de son organisation, le candidat rédige un mémoire.

Ce mémoire est un projet professionnel positionné sur l'un des 2 axes suivants :

un déploiement d'un dispositif de gestion des risques dans son organisation en prenant en compte un contexte spécifique,

l'analyse d'un risque déterminé dans le contexte de l'organisation analysée.

En fonction du choix du candidat, le mémoire traite de quelques blocs parmi les blocs numérotés de 1 à 6.

RNCP29301BC04 — Animer et faire un compte rendu synthétique du dispositif global de gestion des risques

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Animer le dispositif pour créer et maintenir une dynamique au sein des différentes instances et dans l'utilisation des outils,
- Informer en interne sur l'état du dispositif et les résultats pour permettre aux dirigeants et organes de gouvernance d'être informé sur l'évolution du niveau des risques et points de vigilance,
- Coordonner la construction de la communication externe sur la gestion des risques pour informer les parties prenantes extérieures en lien avec les responsables communications de l'organisation,
- Organiser les relations entre le dispositif de gestion des risques et l'audit interne pour contribuer à la performance de la gouvernance d'entreprise et renforcer le dispositif global de gestion des risques.

Modalités :

- Jeu de rôle : porte sur la présentation du dispositif des risques, les pistes d'amélioration du dispositif et les perspectives de l'année suivante au Comité des risques.
- Présentation d'un tableau de bord : Le Risk Manager devra construire un tableau de bord d'identification des risques multi sources, présenté sous un format électronique et adossé à l'univers des risques de l'organisation
- Mémoire : Pour juger de sa compétence à rédiger, à analyser le besoin et le contexte de son organisation, le candidat rédige un mémoire.

Ce mémoire est un projet professionnel positionné sur l'un des 2 axes suivants :

un déploiement d'un dispositif de gestion des risques dans son organisation en prenant en compte un contexte spécifique,

l'analyse d'un risque déterminé dans le contexte de l'organisation analysée.

En fonction du choix du candidat, le mémoire traite de quelques blocs parmi les blocs numérotés de 1 à 6.

- Etude de cas : recense les informations relatives aux risques qui font l'objet d'une communication externe. Les candidats devront utiliser comme supports les caractéristiques du profil de l'entreprise (secteur d'activité et contexte

réglementaire, dimension internationale ou non, produit ou service, parties prenantes...).

- Exposé : Le Risk Manager présente la cartographie des risques majeurs à l'audit interne.

RNCP29301BC05 — Planifier le management des risques

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Définir les profils de l'organisation cible pour obtenir des dirigeants et/ou des organes de gouvernance l'attribution des moyens nécessaires à leur réalisation,
- Construire la méthodologie et le référentiel de management des risques pour asseoir et fiabiliser les dispositifs du risk management,
- Organiser les missions du Comité des risques pour éclairer la direction d'entreprise sur les décisions stratégiques à prendre en matière d'investissement, de limite, de prise de risques et de gestion de crise sur les risques non assurables et assurables.

Modalités :

- Simulation d'entretien : Le Risk Manager présentera sa feuille de route préparée avec la Direction Générale pour déployer un dispositif de Risk Management. Pour ce faire, il lui est demandé de présenter les objectifs du dispositif et les moyens nécessaires à leur atteinte, de construire les méthodes, outils et reporting afférents au Risk Management.
- Mémoire : Pour juger de sa compétence à rédiger, à analyser le besoin et le contexte de son organisation, le candidat rédige un mémoire.

Ce mémoire est un projet professionnel positionné sur l'un des 2 axes suivants :

un déploiement d'un dispositif de gestion des risques dans son organisation en prenant en compte un contexte spécifique,

l'analyse d'un risque déterminé dans le contexte de l'organisation analysée.

En fonction du choix du candidat, le mémoire traite de quelques blocs parmi les blocs numérotés de 1 à 6.

- Etude de cas portant sur le mode de gouvernance et le déploiement du dispositif du Risk Management. Les candidats prendront compte des caractéristiques du profil de l'entreprise illustrées dans le cas présenté (secteur d'activité et contexte réglementaire, composition du capital, dimension internationale ou non, produit ou service...).

RNCP29301BC06 — Gérer la crise et la continuité d'activité

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Construire la politique de continuité d'activité pour permettre d'assurer la pérennité de l'entreprise et une continuité des activités prioritaires,
- Mettre en place l'organisation de crise et des outils de résilience,
- Accompagner le responsable du pilotage de la crise et maintenir une prise de distance émotionnelle,
- Consolider un dispositif de gestion de crise pour améliorer le cas échéant le dispositif existant.

Modalités :

- Etude de cas : L'étude de cas porte sur définition d'un dispositif de gestion de crise et la détermination des différents seuils d'alerte. Elle peut décrire le processus de la situation de crise à la situation dégradée puis au retour à la normale.

Les candidats utiliseront comme supports les caractéristiques du profil de l'entreprise (secteur d'activité et contexte réglementaire, dimension internationale ou non, produit ou service, parties prenantes...).

- Mémoire : Pour juger de sa compétence à rédiger, à analyser le besoin et le contexte de son organisation, le candidat rédige un mémoire.

Ce mémoire est un projet professionnel positionné sur l'un des 2 axes suivants :

un déploiement d'un dispositif de gestion des risques dans son organisation en prenant en compte un contexte spécifique,

l'analyse d'un risque déterminé dans le contexte de l'organisation analysée.

En fonction du choix du candidat, le mémoire traite de quelques blocs parmi les blocs numérotés de 1 à 6.

- Jeu de rôle : Le Risk Manager est confronté à une crise (exemples : sinistre majeur dans une usine, rapatriement d'un produit défectueux, cyber attaque...). Il contribue à la gestion des réactions des différentes fonctions de l'entreprise en vue de gérer la crise de manière optimale et à la communication interne et externe de l'entreprise
- Jeu de rôle : En utilisant les retours d'expérience de la crise passée, il décèle et soumet les pistes d'amélioration.
- Etude de cas sur la définition d'un plan de continuité d'activité. Les candidats devront utiliser comme supports les caractéristiques du profil de l'entreprise (secteur d'activité et contexte réglementaire, dimension internationale ou non,

produit ou service, parties prenantes...).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

industrie ; services : dont banque et assurance et secteur publique

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Manager des risques et des assurances de l'entreprise, Risk Manager, Gestionnaire des risques, Manager des risques, Directeur des risques et des assurances, Directeur des risques, Responsable gestion des risques, Directeur maîtrise des risques, Directeur maîtrise des risques et contrôle interne, Directeur mission maîtrise des risques, Directeur gestion des risques / Directeur gestion globale des risques, Directeur du risk management, Directeur audit interne et risques, Directeur risque, Contrôle interne et assurances, Responsable division contrôle interne, Responsable audit et contrôle interne, Responsable contrôle interne, Responsable contrôle interne et qualité, Responsable contrôle interne et conformité, Chief Risk Officer, Direction des opérations, Responsable des risques opérationnels, Credit Manager, Responsable conformité et sécurité, Responsable conformité et contrôle permanent, Responsable juridique, Direction technique

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 601 €
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée) H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire · tension 5/5 (Très élevée) H0X90 — Techniciens du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée) H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) QAX02 — Experts de la banque · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	48 918
Jugés difficiles à recruter	31 %
Emplois saisonniers	9 %

Familles professionnelles (FAP)

G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel
H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire
H0X90 — Techniciens du contrôle qualité
H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel
H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité
L2X61 — Agents administratifs
L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables
L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)
QAX02 — Experts de la banque

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

- 1 coordinateur CEFAR
- Collège salarié : 3 représentants
- Collège employeur : 3 représentants

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 05/08/2020

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site internet www.amraeformation.fr, catalogue de formation AMRAE Formation

AMRAE Formation

AMRAE

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/29301/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	3
Montant total engagé	35 460 €
Coût moyen par dossier	11 820 €
Durée moyenne	126 h
Période	02/2020
Reste à charge titulaire	74 %
France compétences	26 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.